Fiche de Données de Sécurité selon la directive UE No. 453/2010

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

1.1 Identificateur de produit 60456

Nom du produit: STONSHIELD UNDERCOAT C-1

Date de Révision: 22/01/2014

Remplace: 10/11/2009

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Composant de peinture multicomposant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur:
StonCor Europe
9 Rue du Travail, 1400 Nivelles, Belgium

Fabricant:
Stonhard, Division of StonCor Group, Inc.
1000 East Park Avenue
Maple Shade, NJ 08052

+1 856 7797500 (US)

Informations Réglementaire / Techniques
+32 67493710 Nivelles, Belgium
+39 02253751 Cologno Monzese, Italy

Fiche de données de sécurité préparée par: Darnell, Benjamin - ehs@stoncor.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive sur les préparations dangereuses - Directive 1999/45/CE

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) du produit
Symboles de danger Not Exist

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Pas de produits chimiques nommés existent dans ce produit

Aucune
information.

2.3 Autres dangers

non applicable

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

No.-CAS	No. EINECS	Dénomination CEE	%	Symboles	Phrases R
60676-86-0	262-373-8	silice fondue	75-100		

No.-CAS	REACH Reg No.	Pictogrammes CLP	CLP Hazard Statements	Facteurs M
60676-86-0				0

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE: Le texte complet des phrases H et R mentionnées ci dessus est rapporté au paragraphe 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d´inhalation: Amener la victime à l'air libre.
En cas de contact avec la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact.
En cas d'ingestion: Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation (après une exposition souvent répétée).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l ' information toxicologique à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l´incendie

5.1 En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont:

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'Eau

Moyens d´extinction à NE PAS utiliser: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Jet d'eau à grand débit. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 1999/45/CE.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter toute formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Instructions complémentaires: Veuillez consulter les réglementations européennes en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures recommandés pour la manipulation: Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Protéger de l'humidité.
Mesures de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas respirer les poussières. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Aucune information.
Conditions de stockage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. Contrôle de l´exposition – Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d´exposition selon INRS (FR)

Nom	%	VME ppm	VLE ppm	VLE mg/m3	VME mg/m3	OEL Note
silice fondue	75-100					

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas être classés au niveau européen comme des substances dangereuses et selon la réglementation applicable aux préparations.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelles

Protection respiratoire: Masque à poussière efficace.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité

Protection des mains: Gants de protectionVêtements de protection à manches longues. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Spheres En Verre
Etat Physique	SOLIDE
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	NON DETERMINE
pH	S.O.
Point de fusion / point de congélation	NON DETERMINE
Point / intervalle d'ébullition (° C)	NON DETERMINE
Point éclair, °C	999
Taux d'évaporation	NON DETERMINE

Inflammabilité (solide, gaz)	NON DETERMINE
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	S.O. - S.O.
Pression de vapeur, mmHg	NEANT
Densité de vapeur	NEANT
Densité relative	NON DETERMINE
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/water	NON DETERMINE
Température d'auto-inflammation (°C)	NON DETERMINE
Température de décomposition (°C)	NON DETERMINE
Viscosité	S.O.
Propriétés explosives	NON DETERMINE
Propriétés oxydantes	NON DETERMINE

9.2 Autres informationsFR

Contenu en COV g/l:	0

Grammes de COV par litre de produit de revêtement (mélange constitué de la partie A et de la partie B) selon la méthode E de la norme ASTM D2369

Densité (g/cm3)	0.000

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d ' utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter
Aucune information.

10.5 Matières incompatibles
Ne pas entreposer près des acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 Orale:

Inhalation LC50:

Irritation:	Aucune information disponible.
Corrosivité:	Aucune information disponible.
Sensibilisation:	Aucune information disponible.
Toxicité à doses répétées:	Aucune information disponible.
Cancérogénicité:	Aucune information disponible.
Mutagénicité:	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction:	Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE:

Aucune information.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia):	Aucune information.
IC50 72hr (Algae):	Aucune information.
LC50 96hr (fish):	Aucune information.

12.2 Persistance et dégradabilité:	Aucune information.
12.3 Potentiel de bioaccumulation:	Aucune information.
12.4 Mobilité dans le sol:	Aucune information.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:	Aucune information.
12.6 Autres effets néfastes:	Aucune information.

No.-CAS	Dénomination CEE	EC50 48hr	IC50 72hr	LC50 96hr
60676-86-0	silice fondue	Aucune information.	Aucune information.	

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 **Méthodes de traitement des déchets:** Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code Européen de déchets: Aucune information.

14. Informations relatives aux transports

14.1 **Numéro ONU**

14.2 **Nom d'expédition des Nations unies**

Nom technique

14.3 **Classe(s) de danger pour le transport** NEANT

Danger secondaire d'expédition

14.4 **Groupe d'emballage**

14.5 **Dangers pour l'Environnement**

14.6 **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** non applicable

EmS-No.:

14.7 **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

REGLEMENTS NATIONAUX :

Nombre Danemark Enregistrement du produit:

Danoise code MAL:

Nombre Suède Enregistrement du produit:

Nombre Norvège Enregistrement du produit:

classe de danger:

15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

16. Autres informations

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

MOTIF DE LA RÉVISION

Aucune information.

Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:
La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark
ESIS (Le Système d'Information Européen sur les Substances Chimiques), fourni par le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne à Ispra, Italie
Annexe VI de la Directive UE 67/548/CEE du Conseil
Directive 67/548/CEE du Conseil - Annexe I ou Directive UE 1999/45/CE du Conseil
Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

Acronym / Abbreviation Key:

CLP Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC Commission Européenne
EU Union Européenne
US Etats Unis
CAS Chemical Abstract Service
EINECS Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL Limite d'Exposition à long terme
STEL Limite d'Exposition à court terme
OEL Limite d'exposition professionnelle
ppm Parties par million
mg/m3 Milligrammes par mètre cube
TLV Valeur limite d'exposition
ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA Occupational Safety & Heath Administration
PEL Limites d'exposition admissibles
VOC Composés organiques volatils
g/l Grammes par litre
mg/kg milligrammes par kilogramme
N/A Non applicable
LD50 Dose létale pour 50%
LC50 Concentration létale pour 50%
EC50 Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50 Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
PBT Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB Substance très persistantes et très bioaccumulables
EEC Communauté Economique Européenne
ADR Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer
UN Nations Unies
IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IATA Association Internationale pour le Transport Aérien
MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires, 1973 complétée par le protocole de 1978
IBC Grand Reservoir Vrac

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l´état de nos connaissances et sur les réglements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d´autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir

obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.